



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 17 NOVEMBRE 2022

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE,  
Présidente du CCAS

Membres élus présents : Cécile DELATTRE, Christian OST, Sandra PETER, Bernard SAETTLER, Elisabeth TAGLANG, Isabelle UNTEREINER.

Membres nommés présents : Michela COLNAGHI-PIERRE, Eddy COUSINARD, Patricia GONZALEZ, Georges HAYEK, Betty SCHALL.

Membres absents excusés : Marie-Anne PIOU

Madame Cécile DELATTRE, Présidente du CCAS ouvre la séance à 19h.

### 1. RETOUR SUR LES ATTRIBUTIONS D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES

#### 1.1 Bons alimentaires :

Date	Orientation	Montant
15/11/2022	Demandeur	Refus

#### 1.2 Demandes de secours financiers :

Deux demandes de secours financier seront présentées lors de la commission permanente du 24/11/2022.

### 2. DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LEGALE

#### 2.1 Instruction de dossiers d'aide sociale légale :

Pas de nouveau dossier d'aide sociale légale.

Un dossier d'obligation alimentaire est actuellement en cours d'instruction.

2.2 Réception de notification de décision :

Pas de nouvelle notification de décision.

### 3. COMMUNICATION

Article de l'Actu du mois de janvier 2023 : logement sénior Vilogia.

### 4. ACTIVITES DU CCAS

4.1 Organisation d'une après-midi récréative pour la Saint-Nicolas (06/12/2022) :

- L'animation se déroulera le 6 décembre de 15h à 17h à l'Agora.
- Il s'agirait de proposer une forme courte de Hansel et Gretel, un extrait d'une durée de 20 mn environs. Début à 15h15.
- L'évènement ne durant que 2h, il est important de laisser les aînés entre eux. C'est d'ailleurs un souhait / besoin de leur part.
- 60 personnes environs sont attendus (55 au 17/11).
- Budget : ligne 60628 autres fournitures non stockées – 653.73 € (création club des séniors) + ligne 60623 alimentation – 400.00 €.

4.2 Repas de Noël des séniors du 11/12/2022 .

Budget primitif 2022 : ligne 6232 fêtes et cérémonies – 16 000.00 €

Repas : devis signé avec Du Côté Traiteur (8 653.15 € pour 250 personnes)

Boissons : devis signé avec l'Alsacienne de Boissons et Signature Prestige (vins : 1345.25 € + softs : 323.31 €).

Colis : Devis signé avec Cafés Henri (2 800 € pour 70 colis - 40 € par colis).

Vestiaire : les scouts ont été sollicités.

Décorations de table : Fleurs de Champs a été sollicité (8€ par table x 25 = 200 €) + bouquet pour D. MODRY (40 €).

Vestiaire : les scouts ont été sollicités (en attente de réponse).

Mise en place et service : les élus ont été sollicités. 12 personnes inscrites pour la mise en place et 18 personnes inscrites pour le service.

Invités du Maire : l'assistant de Madame le Maire se charge d'invité les personnes concernées.

Gouter Boléro : en attente des effectifs à transmettre par D. MODRY.

SSIAP : réservé par la directrice du PréO scène (budget CCAS).

Régie : à voir avec le PréO.

Talons réponse retournés au 17/11/2022 :

- 166 personnes inscrites pour le repas (213 en 2019 et 173 en 2021) ;
- 105 personnes inscrites pour le colis (76 en 2019 et 117 en 2021) ;
- 61 réponses de personnes ne participant pas au repas et ne souhaitant pas ou ne pouvant pas se faire remettre le colis (53 en 2019 et 82 en 2021).

- 4.3 Anniversaires séniors : définition des critères et montants pour les cadeaux remis à l'occasion des anniversaires séniors 2023.

Les membres du conseil d'administration valident la proposition d'offrir un cadeau aux personnes de la commune inscrites sur le fichier domiciliaire ayant leur 80<sup>ème</sup>, 90<sup>ème</sup>, 100<sup>ème</sup> (et chaque année passé 100 ans) anniversaire. Le montant des cadeaux est fixé au maximum à 40 €.

Les membres du conseil d'administration valident la proposition d'offrir un cadeau aux personnes de la commune inscrites sur le fichier domiciliaire fêtant leurs noces d'or ou de diamant. Le montant des cadeaux est fixé au maximum à 50 €.

- 4.4 Retour sur les sujets abordés lors des réunions élu/agent.

## **5. LOGEMENT SOCIAL**

- 5.1 Point sur la commission d'attribution du 28/10/2022 (37 logements Ophea de droit commun) :

39 dossiers proposés au bailleur.

37 étaient encore en cours de validité.

22 dossiers ont été sélectionnés pour passer en commission d'attribution.

9 demandeurs se sont vus attribué un logement (4 T2, 3 T3, 1 T4 et 1 T5) dont 2 agents de la mairie, 2 salariés de Bethel].

9 dossiers ont été placés par la commission d'attribution en 2<sup>nd</sup>e position.

4 dossiers ont été placés par la commission d'attribution en 3<sup>ème</sup> position.

La commission d'attribution des 22 logements réservataires aura lieu le 18 novembre 2022.

- 5.2 Logements séniors Villagénération (Neolia) :

Cf. présentation en annexe.

- 5.3 Aide à la végétalisation en faveur des bailleurs sociaux de l'EMS :

L'Eurométropole de Strasbourg, engagée pour mieux résister aux dérèglements climatiques et préserver le vivant, vient d'adopter le vendredi 4 novembre 2022, par ses élus-es réunis-es en conseil eurométropolitain à l'unanimité, une délibération portant sur le lancement d'une nouvelle aide destinée aux bailleurs sociaux ayant un patrimoine sur le territoire de la collectivité.

Ce dispositif, co-construit avec l'Agence du Climat, permettra de subventionner, à hauteur de 80%, le montant total de l'investissement des bailleurs. Ces derniers, qui pourront disposer d'une subvention par an, devront proposer des projets qui incluent une part significative d'essences locales et de plants

labellisés « végétal local » et seront encouragés à inclure des arbres fruitiers et à impliquer les habitants par des chantiers participatifs de plantation.

Madame Elisabeth TAGLANG, en qualité d'élue en charge du logement social, est chargée de réaliser un état des lieux du parc actuel.

## 6. DIVERS

Les membres du CCAS valident les dates pour les conseils d'administration de 2023 :

- Jeudi 26 janvier 2023 (débat d'orientation budgétaire) ;
- Jeudi 6 avril 2023 (budget primitif) ;
- Jeudi 22 juin 2023 (décisions Noël 2023) ;
- Jeudi 21 septembre 2023 (validation des devis Noël 2023) ;
- Jeudi 16 novembre 2023 ;

Pour rappel les demandes de secours financiers sont étudiées lors de réunions de la commission permanente.

La séance est levée à 20h45.

Certifié conforme  
et exécutoire

La Présidente,  
Cécile DELATTRE,

